

Fatoux J¹, Odon D¹, Auffret A², Chansel C², Ribas C¹, Quiévy-Macchioni A¹

¹ Unité de matériovigilance, CHU de Bordeaux, materiovigilance@chu-bordeaux.fr

² Direction de la qualité et de la gestion des risques, CHU de Bordeaux

Introduction :

Année 2013

Des **recommandations de bon usage de la contention passive** (mise en œuvre et dispositifs médicaux (DM) recommandés) existent depuis 2013 sur notre ETS.

Année 2017

Depuis fin 2017, constat en matériovigilance d'une hausse des chutes de patients liées à l'utilisation de ces DM. En cause : le mésusage et la vétusté des DM.

Année 2019

La version 1 des recommandations a été mise à jour en 2019 en version 2.

Un état des lieux des DM utilisés, des vérifications, des difficultés d'utilisation, de la connaissance de la version 1 des recommandations est réalisé pour valider la mise à jour.

Matériel et méthode :

- Ciblage des services audités par analyse des commandes de DM, des prescriptions informatisées et des incidents de MV
- Audit sur ½ journée réalisé le 26/03/19 par des étudiants infirmiers, auprès des référents matériels des services, IDE ou aide-soignant.
- 3 axes étudiés :
 1. connaissance de la version 1 des recommandations ;
 2. recensement des DM,
 3. pratiques de vérification et besoins en DM et formations.

Résultats :

92 services audités

Connaissance de la version 1 des recommandations

- 62% connaissent la version 1 des recommandations de bon usage et 51% savent y accéder

Recensement des DM

- Présence de DM non identifiables ;
- Constat de référence/taille non proposée dans la version 1 des recommandations ou non commandés par l'ETS.



Pratiques de vérification et besoin en DM et formations

- Contrôles avant utilisation réalisés par 85% des utilisateurs ;
- Contrôles des aimants réalisés par 53% des utilisateurs ;
- Contrôles périodiques hors utilisation réalisés par 16% des utilisateurs ;
- 13% rencontrent des difficultés pour contrôler les DM non identifiées, dont 48 % surtout à la mise en place.



Conclusion

Le contrôle périodique des DM doit être rappelé dans la version 2 et une fréquence définie pour éliminer les DM usés/obsolètes. Les aimants (durée de vie = 2 ans) sont trop peu contrôlés, rendant la contention inefficace. De nouveaux DM sont à intégrer dans la version 2 (fermetures aimantées supplémentaires pour fauteuil, tailles XL), après formalisation des marchés et réalisation de formations. Un audit est prévu en 2020 pour évaluer la prise en compte de la version 2.